- 2. Le Canada a utilisé cette expertise pour accroître son potentiel industriel et ses possibilités au chapitre du commerce et de l'investissement.
- 3. Ces réalisations découlent d'un partenariat efficace réunissant le gouvernement fédéral, le secteur privé et la communauté scientifique.

Dans le domaine spatial, le Canada s'est doté d'une expertise dans des secteurs tels la science spatiale, la robotique, la télédétection, les télécommunications et le programme des astronautes. Dans le domaine nucléaire, la sécurité et la fiabilité du réacteur CANDU ont valu au Canada une solide réputation. Dans le reste du monde, les mots technologie canadienne et CANDU sont synonymes. Mais la réputation du Canada ne se limite pas au réacteur CANDU. En prenant appui sur leurs points forts et sur leurs réalisations dans le cadre du programme nucléaire, les Canadiens ont imaginé une vaste gamme d'applications à la technologie nucléaire.

Prenons le cas de la société Exotemp Ltd., de Pembroke, en Ontario, qui a été créée en 1989. Cette entreprise est rapidement devenue un chef de file mondial dans le domaine des systèmes microclimatiques. En 1991, cette entreprise a écoulé ses produits en Australie, en Inde, en Arabie Saoudite, en Espagne, au Royaume-Uni, au Canada et aux États-Unis, pour un chiffre d'affaires de 4 millions de dollars. Les produits de la société Exotemp visent à améliorer la performance des humains dans des conditions thermiques extrêmes.

Le circuit de refroidissement des vêtements ajustés employés dans ces conditions est muni de minces tubes en plastique cousus sur du matériel léger et extensible. Ceux-ci sont reliés à un commutateur et à des sacs de refroidissement portatifs fonctionnant à piles. Des malades, des pilotes de voitures de course, de entrepreneurs travaillant dans le secteur de l'amiante, des artificiers ont profité de ces vêtements. Ils ont également contribué, l'an dernier, au succès des pompiers canadiens dans leur lutte contre les incendies des puits de pétrole au Koweit.

On peut aussi citer en exemple les deux entreprises établies par Énergie atomique du Canada Limitée pour trouver des applications nucléaires non liées à l'énergie. La société Theratronics s'est positionnée à l'avant-garde de la radiothérapie en mettant au point, en 1951, le premier appareil au cobalt-60 pour traitement anticancéreux. Theratronics a depuis pénétré les marchés internationaux grâce à ses appareils informatisées de planification des traitements. Les ventes de cette société ont l'an dernier atteint quelque 48 millions de dollars, dont près de 85 p. 100 en exportation.